



Résister, protéger, développer

Madame, Monsieur,

Le gouvernement s'attaque aux budgets des collectivités locales et à l'autonomie des communes. Tous les maires s'opposent à ces ponctions financières injustifiables qui mettent en difficulté les villes.

Malgré ces fortes contraintes, l'équipe municipale tient ses engagements : elle protège notre service public, continue d'améliorer le cadre de vie et de réinventer un nouvel art de vivre populaire, fondé sur la solidarité et la justice sociale.

Avec un budget d'investissement de 67 millions d'euros en 2025, nous poursuivons la transition écologique de notre Ville, la rénovation de centres de loisirs, de nos écoles et du quartier des Agnettes. Nous maintenons des moyens pour l'originalité sociale, éducative et écologique reconnue de Gennevilliers au bénéfice des couches moyennes et populaires, contrairement aux autres villes des Hauts-de-Seine.

Nous créons ainsi les conditions pour que chacun-e trouve sa place, avec nos valeurs de partage et d'entraide au cœur de l'action municipale.

Gennevilliers est une ville en mouvement, portée par l'énergie de ses habitants et l'ambition de la Municipalité, engagée pour vous. Ensemble, nous inventons une ville plus accessible, plus verte, plus vivante ; une ville où le service public est un levier pour bâtir une société plus humaine et solidaire.

Très cordialement,

Patrice Leclerc
Maire de Gennevilliers



EN PROXIMITÉ

Avant, pendant et après les élections, toujours sur le terrain

Chaque semaine, une permanence de proximité devant une école maternelle à partir de 8h20 :

- Vendredi 14 mars**
École Henri-Wallon
- Mardi 18 mars**
École Henri-Aguado
- Mardi 25 mars**
École Pauline-Kergomard
- Mardi 1^{er} avril**
École des Grésillons
- Mardi 8 avril**
École Denis-Diderot
- Mardi 29 avril**
École Berthe-Morisot
- Mardi 6 mai**
École Anatole-France
- Mardi 13 mai**
École Gustave-Caillebotte
- Mardi 20 mai**
École Louis-Pasteur
- Mardi 27 mai**
École Louise-Michel
- Mardi 3 juin**
École Lucie-Aubrac
- Mardi 10 juin**
École Jean-Lurçat
- Mardi 17 juin**
École Paul-Langevin



Un budget pour les Genevillois-es

Un budget de résistance !

Le gouvernement vole dans vos poches 900 000 euros par an : c'est le montant que le gouvernement a décidé de nous ponctionner pour financer la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux. À cela s'ajoute la suppression de 980 000 euros de dotation, portant la perte minimale à 2 millions d'euros dans notre budget. Il faut également s'attendre à des baisses ou suppressions de subventions de la part du département et de la région.

Grâce au dynamisme de la zone économique, encouragé par les municipalités successives, nous pouvons construire un budget au service des Genevillois-es avec une moyenne de **3 260 € par habitant** pour financer les services publics, faisant de notre Ville l'une des mieux équipées des Hauts-de-Seine.

Concrètement, cela signifie : des cantines scolaires moins chères, des bibliothèques bien dotées, des aides pour le sport et la culture et une ville qui continue d'investir pour améliorer votre quotidien.



3 260 €
Par habitant
pour financer
les services publics

Investir pour mieux vivre à Gennevilliers

Des chantiers qui changent votre quotidien ! Avec **1 051 € investis par habitant**, chaque année, dans les infrastructures, **Gennevilliers investit près de trois fois plus que la moyenne des villes franciliennes !**

Notre priorité : l'éducation et la jeunesse

Avec **43 millions d'euros consacrés à l'éducation**, Gennevilliers place la jeunesse au cœur de ses priorités :

- **Rénovation et extension du groupe scolaire Henri-Wallon et isolation énergétique du groupe scolaire Langevin**, pour offrir aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage.
- **Création d'un centre de loisirs au Luth**, remplaçant une structure vétuste par un espace d'accueil modernisé et adapté aux besoins des enfants.
- **Renaturation des cours d'école**, avec la poursuite de notre plan de création d'espaces verts agréables pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser le bien-être des enfants.



1 051 €
Investis par habitant,
dans les infrastructures



Nos points forts : sport et culture

Gennevilliers mise sur ses équipements **sportifs et culturels** pour garantir à tous les habitants un accès facilité aux loisirs et aux pratiques artistiques. Peu de ville disposent d'autant d'équipements sportifs et culturels :

- **Création du club house et du manège du centre équestre**, offrant de nouvelles perspectives pour l'apprentissage et la pratique de l'équitation.
- **Reconstruction des salles sportives du gymnase Guimier.**
- **Création de la Maison de l'artisanat dans les anciennes écuries Richelieu**, valorisant le patrimoine local tout en soutenant les savoir-faire et l'artisanat.



Transition écologique et amélioration du cadre de vie

La transition écologique est au cœur des priorités de Gennevilliers, avec des actions concrètes pour rendre la ville plus verte et agréable :

- **Développement des mobilités douces** avec l'extension des pistes cyclables pour encourager les déplacements non polluants.
- Installation d'un système de recyclage des eaux des bassins du centre nautique pour le nettoyage des rues.
- **Requalification de la rue du Fossé-Blanc** intégrant un aménagement plus végétalisé.

Ces initiatives améliorent durablement le cadre de vie et renforcent l'engagement de Gennevilliers en faveur d'un développement urbain plus respectueux de l'environnement.



Solidarité et accompagnement social : un engagement renforcé

Gennevilliers maintient **une politique sociale forte**, en apportant un soutien aux familles et aux associations qui font vivre la ville :

- **5,57 millions d'euros consacrés aux associations**, garantissant le maintien des activités sportives, culturelles et citoyennes.
- **Développement des aides pour les familles populaires**, facilitant l'accès aux loisirs et aux activités éducatives.
- **Soutien aux services de santé municipaux** et à l'installation de libéraux, avec un budget de près de 10 millions d'euros.



5,57 M €
Consacrés
aux associations

GRÂCE à ces dispositifs

la Ville poursuit son engagement en faveur d'une solidarité concrète, en soutenant ceux qui en ont le plus besoin et en préservant l'accessibilité aux services essentiels.

COÛT RÉEL PAR AN

**DE L'ACCUEIL
LOISIRS
MERCREDI**

= 1 447,3 € / ENFANT

QUOTIENT FAMILIAL MAX

Coût pour la famille : **164,8 €**
Coût pour la Ville : **1 282,5 €**

QUOTIENT FAMILIAL MINI

Coût pour la famille : **37,76 €**
Coût pour la Ville : **1 409,5 €**

COÛT RÉEL PAR AN

**DES
SÉJOURS
3-6 ANS**

= 1 345,3 € / ENFANT

QUOTIENT FAMILIAL MAX

Coût pour la famille : **282,2 €**
Coût pour la Ville : **1 059,1 €**

QUOTIENT FAMILIAL MINI

Coût pour la famille : **142,8 €**
Coût pour la Ville : **1 202,5 €**

EN BREF

13 mars

Soirée Ville à 20 h.
Sur réservation au
01 41 32 26 26



22 mars

Concert Katerina
à 19h au conservatoire



5 avril

À 10 h à l'Agrocité, 16 rue des
Agnettes à Gennevilliers

Les filles peuvent-elles manger des
frites et les garçons de la salade?

Nos assiettes ont-elles un genre ?

Conférence animée par Nora Bouazzouni

Entrée libre mais il est conseillé de réserver.



4 avril

Salle du Conseil
municipal, de 9h à 18h.

Réinventer un
secteur psychiatrique
permettant
d'accompagner les
patients des villes
populaires.

RENCONTRES PUBLIQUES

Vendredi 4 avril 2025
Gennevilliers



5 avril

Distribution
alimentaire
de 14h à 17h
Au gymnase
Anatole-France



À voir



Une exposition inédite pour valoriser la culture et les fonds d'art des villes de banlieues

ZFE où trouver les aides ?

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS VOUS ACCOMPAGNE

AIDES*

La Métropole vous soutient via son dispositif « Métropole route propre ! » (en complément du Bonus écologique)

- Jusqu'à 10 000€ d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule neuf propre
- Jusqu'à 5 000€ d'aides pour l'achat d'un véhicule d'occasion propre
- Un microcrédit allant jusqu'à 5 000€ mis en place par l'État pour les plus modestes

Jusqu'à 1400 € d'aide pour l'achat d'un 2-roues, 3-roues, quadricycle électrique et jusqu'à 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

*En vigueur au 31/12/2024

DÉROGATIONS

Dès la période pédagogique, la Métropole du Grand Paris prévoit :

- 22 types de dérogations pour les professionnels et des demandes spécifiques
- Un Pass ZFE 24h de 24 jours permettant aux particuliers de circuler dans la ZFE en plus des week-ends et des jours fériés

TOUTES LES INFORMATIONS, LES AIDES ET LES DÉROGATIONS SUR :

www.metropolegrandparis.fr/zfe

Dès 2025

Un service de Conseil en Mobilité bientôt mis en place par la Métropole du Grand Paris